

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-547497

ASSS30



Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) Matricule : 3567 Société : RAM.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KAZ MANE NASSER

Date de naissance : 11-01-1970

Adresse : 235 BV Yeloud el moussem

Tél. : 06-53-75-05-68 Total des frais engagés : 1348,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Professeur Ouafae BENCHERKOUN
Ophtalmologiste
Rés. du Palais Bd Ghandi Casablanca
Tél/Fax : 0522 36 37 08
Urgence : 0662 55 19 36

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : KAZ MANE NASSER Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : opacification capsule post

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 31 MAR 2023

Signature de l'adhérent(e) : Le : 03/03/2023



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23.2.13	15	CG		INPE : 091021758 Professeur Ouafae BENCHABER Ophtalmoplastic N. Paris Rd Ghandi Casablanca 0522 36 37 08 0522 25 19 36

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MACIE AL AMAR Alami Soumaya Docteur en Pharmacie Béja Annanis Tél: 05 22 39 08 70 92003458	03/03/2023	149,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CLINIQUE STENDHAL 18, Avenue Stendhal, Casablanca Tél.: 05 22 47 15 94 - Fax: 05 21 99 34 51	03/08/93	100% YAG	1200,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

3-3-23

Mr Hasmene Nasle

55,00

Indololly

Soft x 4

PHARMACIE AL AMANA
Mme Alami Soumni Samira
Docteur en Pharmacie
13 Rue Annarjis Beausejou
Casablanca Tél. 05 22 39 09 00

INDOCOLLYRE 0.1%
Collyre 5ml
ZENITH PHARMA
AMM N°155/19/DMP/2/NRQDN
6118001270088
H8256
LOT/بار 02-2022
FAB/廠 07-2023
EXPI/效 07-2023
PPV: 56,00 DHS

PPV: 56,00 DHS



50,50

AlphaGan

Soft x 28

6

13

149,50

PHARMACIE AL AMANA
Mme Alami Soumni Samira
Docteur en Pharmacie
13 Rue Annarjis Beausejou
Casablanca Tél. 05 22 39 09 70

Professeur Oualaa BENCHEKROUN
Ophtalmologue
Rés. du Palais El Ghandi Casablanca
Tél/Fax: 05 22 36 37 08
Urgence: 060 52 09 36

Professeur Ouafae BENCHEKROUN

Ex. Enseignante à la faculté de Médecine
de Casablanca



Maladies et Chirurgie des Yeux
Chirurgie vitéro rétinienne

Angiographie Laser
Adaptation de Lentilles de Contact

الدكتورة وفاء بنشقردون

أستاذة سابقة بالتعليم العالي بكلية
الطب بالدار البيضاء

اختصاصية في طب و جراحة العيون
جراحة الشبكة

خطفط أووعية الشبكة - الليزر
عدسات الاتصال

Casablanca , le

23 - 2 - 23

الدار البيضاء في

Nesmane

Nasil

Laser YAG (OD)

CLINIQUE STENDHAL
18, Avenue Stendhal, CM
- Casablanca -
Tel: 05 22 47 15 94 - Fax: 05 22 39 34 51

Urgence : 0662 65 19 36
Rés. du Palais : 0522 36 37 88
Professeur Ouafae BENCHEKROUN
Ophtalmologie
Professeur Ouafae BENCHEKROUN

Résidence du Palais, Angle Bd. Ghandi et Yacoub El Mansour, Imm D, 3ème étage N° 12 - Casablanca.

Fax et Tél.: 05 22 36 3 / 08 - Urgence : 06 62 55 19 36

F A C T U R E

 N° **2 727** / 2023 du **03/03/2023**

Nom patient	KAZMANE NABIL	Entrée 03/03/2023	Sortie 03/03/2023
Prise en charge	PAYANT		

LASER YAG

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
LASER YAG	1,00		1 200,00	1 200,00
			Sous-Total	1 200,00
Total				1 200,00

<i>Arrêtée la présente facture à la somme de :</i> <i>MILLE DEUX CENTS DIRHAMS</i>	Total général	1 200,00
---	----------------------	-----------------

	Espèces				Total encaissé	Solde
Encaissements	1 200,00				1 200,00	0,00



CLINIQUE STENDHAL
 18, Avenue Stendhal, CM
 Casablanca -
 Tél. : 05 22 47 15 94 - Fax : 05 22 99 34 51

CLINIQUE STENDHAL - SARL AU

18, Avenue Stendhal – Cité Plateau – Casablanca – Tél : 05 22.47.15.94 – Fax 05 22.99.34.51
 Patente N° : 34701064 – Ident. Fisc. : 20697395 – C.N.S.S. : 5200738 – ICE : 01754572000095
 R.C. : 362219 – E-mail : ophtalmologie@cliniquestendhal.com